



Karis Formation - Recouvrement

Par **snoopy45**, le **28/03/2017 à 10:30**

Bonjour,
Inscrite chez Karis formation pour une formation de prothésiste ongulaire, j'ai reçu des courriers, mails ainsi que sms de la société de recouvrement Sorec me demandant de payé la totalité de ma formation c'est à dire 1388,00euros.
Suite à mes soucis de santé, 3 mensualités de 69,40euros n'ont pas été honoré.
Je ne sais pas comment procéder car mon parcours de santé ne me permet pas de continuer.
Je souhaiterais résilier mais dois -je effectuer des paiements afin qu'on me laisse tranquille.
Merci de votre aide